



**MESSAGE DU, MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT, MONSIEUR
HAROUNA KABORE ,ADMINISTRATEUR DU
BURKINA FASO AUPRES DE L'OAPI**

**À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION
DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE**

Thème : « Propriété intellectuelle et PME : commercialiser vos idées »

26 avril 2021

Mesdames et Messieurs ;

Ce lundi 26 avril 2021 comme chaque année, est célébrée la Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle (JMPI). Cette journée a été instituée depuis 2001 par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour sensibiliser le public sur le rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et la créativité.

Le thème retenu pour la célébration cette année est : « Propriété intellectuelle et PME : commercialiser vos idées ». Le choix de ce thème vise à mettre en lumière le rôle essentiel de la propriété intellectuelle dans le développement des PME.

Les PME constituent en effet, l'essentiel du tissu économique dans les Etats membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) en général et du Burkina Faso en particulier. Elles sont les principales pourvoyeuses de richesses et d'emplois. A cet égard, il est important de promouvoir les outils qui concourent à leur développement.

La propriété intellectuelle est justement un outil précieux qui permet le développement des PME à plusieurs égards.

En effet, la propriété intellectuelle est pourvoyeuse de technologies qui permettent aux PME de mettre sur le marché des produits bien élaborés grâce aux brevets d'invention.

Par ailleurs, la propriété intellectuelle met à la disposition des PME des outils de commercialisation tels que les marques qui leur permettent de fidéliser les consommateurs à leurs produits.

La propriété intellectuelle est un puissant instrument de protection du capital immatériel des PME. Elle doit être au cœur de leur stratégie commerciale et d'expansion.

Les PME de certains pays, ailleurs dans le monde, l'ont compris et inondent les marchés avec toutes sortes de produits et services à haute valeur ajoutée grâce à l'utilisation de la propriété intellectuelle.

Mesdames et Messieurs ;

Les avantages de l'utilisation de la propriété intellectuelle sont nombreux. Cependant au niveau des Etats membres de l'OAPI, l'intégration par les PME de la propriété intellectuelle dans leur stratégie de développement n'est pas encore suffisante.

Afin de permettre aux PME de jouer leur rôle économique, l'OAPI a mis en place un programme d'accompagnement des PME à travers notamment la réalisation des audits de propriété intellectuelle. Ces audits visent à identifier le potentiel en propriété intellectuelle des PME afin de leur proposer des stratégies de protection et de gestion optimale de leurs actifs immatériels.

Par ailleurs, l'OAPI mène à l'intention des PME, des campagnes de sensibilisation et de formation sur l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle et organise régulièrement une compétition entre entreprises utilisant de façon stratégique le système de la propriété intellectuelle notamment les marques de produits ou de services. Cette compétition dénommée « Les Awards de la marque OAPI » se tiendra cette année à Douala (Cameroun) du 13 au 15 mai 2021.

Au regard de l'importance de la propriété intellectuelle dans le développement des affaires, il est important que les structures d'encadrement des Etats membres encouragent les PME à s'approprier le système de la propriété intellectuelle.

C'est dans ce sens que je salue et encourage la poursuite de la mise en œuvre de la Convention de partenariat qui existe entre le Centre National de la Propriété Industrielle, structure nationale de liaison avec l'OAPI et la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso dont le but est de favoriser l'utilisation stratégique du système de la propriété intellectuelle par les PME du Burkina Faso.

Aussi, voudrais-je rappeler que les récentes initiatives de labellisation des produits du terroir burkinabè entreprises par le Gouvernement visent non seulement à promouvoir et valoriser les produits du terroir mais également à montrer aux PME de notre pays comment elles peuvent utiliser le système de la propriété intellectuelle pour booster leurs affaires.

J'invite donc les structures nationales d'appui au secteur privé à créer et/ou renforcer les synergies d'actions nécessaires entre elles et le Centre National de la Propriété Industrielle afin de favoriser l'éclosion au Burkina Faso de PME plus prospères et compétitives. C'est à ce prix que notre pays tirera pleinement profit des avantages de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Vive le Burkina Faso

Vive l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle ;

Vive la coopération internationale.

